

Afrique et Droits Humains

Interview avec Caroline Giffon-Wee de Amnesty international France

Le scandale de la plateforme Deepwater Horizon nous rappelle une fois de plus l'impact que les activités des entreprises pétrolières (et non) ont sur la vie des gens qui vivent à proximité de leurs bases. L'Afrique, avec ses importantes ressources pétrolifères, est terrain de conquête pour les plus importantes entreprises du secteur, dont la présence est particulièrement invasive. Hélas, même si on parle de plus en plus de **Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)**, ce concept a encore du chemin à faire avant que les protecteurs des droits humains puissent trouver satisfaction.

Parmi eux, on trouve **Amnesty International**, une NGO prix Nobel de la paix en 1977 qui s'engage depuis 1961 à niveau global pour la défense des droits humains. On a aujourd'hui l'opportunité de connaître plus en détail les activités de son bureau Français avec Caroline Giffon-Wee, Chargée de Campagne de **Amnesty International France**, qui a gentiment accepté de répondre à nos questions.

FM : Caroline, quels sont les majeurs préoccupations d'AIF en Afrique vis-à-vis des entreprises?

CGW : Le thème des relations entre **commerce et droits humains** s'est de plus en plus imposé à Amnesty International au cours de la dernière décennie, principalement en réponse à l'augmentation du nombre de cas d'atteintes aux droits humains liées aux entreprises, sous l'effet conjugué des impacts directs des activités des sociétés sur les personnes et les populations, et de l'influence des sociétés et autres acteurs économiques sur le cadre protecteur des droits.

Amnesty International est actuellement engagée dans un vaste programme de recherches et d'analyses sur les relations entre commerce et droits humains notamment à travers sa campagne (**Exigeons la dignité**). Depuis un an exactement Amnesty International demande à l'entreprise **Royal Dutch Shell** et à son **PDG Peter Voser** de rendre des comptes sur ce qui se passe dans le delta du Niger depuis 50 ans.

Premier producteur de pétrole brut du continent africain, le Nigeria ne compte plus les marées noires qui ont ravagé son Delta. En mai, au moment où la fuite dans le Golfe du Mexique faisait les gros titres de la presse mondiale, les déversements de pétrole ont continué à se répandre dans le **Delta du Niger** où en 50 ans, l'équivalent d'un Exxon Valdez par an est déversé sans être nettoyé !

Cette région pétrolifère n'est pas un désert, plus de 31 millions de personnes vivent dans une des zones les plus polluées au monde, ce qui signifie que ces habitants doivent boire l'eau polluée, manger des poissons, quand ils ont la chance d'en attraper, contaminés par le pétrole.

Les déversements d'hydrocarbures, les torchères de gaz, les rejets de déchets résultant de décennies d'exploitation pétrolière ont détruit l'agriculture et l'écosystème du delta et ont privé les communautés de leur travail et de leurs moyens de subsistance. De plus, la pollution de l'air, du sol et de l'eau a de graves répercussions sur la santé de la population. Amnesty International reconnaît que la situation est très complexe dans le delta du Niger, que des groupes armés y commettent de graves exactions et que des habitants se livrent à des actes de vandalisme et de sabotage. De plus, le gouvernement nigérian a une grande part de responsabilité dans la situation dramatique de cette région. Cependant, le consortium pétrolier opéré par **Shell Petroleum Development Company of Nigeria** et dans lequel **Total** détient une participation de 10% et **Eni** 5% ne peut pas s'abriter derrière ces agissements et ces carences pour détourner l'attention de ses propres manquements.

Nous estimons que les problèmes de pauvreté et les conflits qui affectent le delta ne seront pas résolus tant que les dommages environnementaux n'auront pas été réparés et tant que les opérateurs de l'industrie pétrolière n'assumeront pas leurs responsabilités face aux graves atteintes aux droits économiques, sociaux et culturels qui frappent les personnes et communautés vivant dans cette importante région productrice d'hydrocarbures.

FM : On en est où dans votre bataille ? Pensez vous que les entreprises pétrolifères vont prêter attention à vos appels ?

CGW : Comme le souligne **Irène Khan** dans son dernier livre , les pays riches en pétrole et en minéraux sont souvent déchirés par les conflits, frappés par la pauvreté et dirigés par des régimes non démocratiques, corrompus et répressifs. Malheureusement, les sociétés tirent souvent avantage de ces situations afin de pousser leurs propres intérêts commerciaux, aggravant et prolongeant ainsi l'insécurité.

Selon **John Ruggie**, Représentant Spécial du Secrétaire Général des NU sur la question des droits de l'homme et des sociétés transnationales et autres entreprises, « avec 28% des cas présumés d'atteintes aux droits humains commises par les entreprises, le secteur extractif est le premier secteur concerné par les violations de droits humains ».

Les gouvernements des pays concernés sont naturellement les premiers responsables des violations des droits humains, et l'objet de toute notre attention. Mais il serait irresponsable de ne pas s'intéresser aux agissements des sociétés. Le changement ne peut résulter que d'un contrôle simultané des gouvernements et des sociétés concernés.

Les mentalités sont désormais favorables à la responsabilité des entreprises en matière de droits humains. Il est important de reconnaître les avancées substantielles réalisées au cours des cinq dernières années et le rôle moteur de John Ruggie à cet égard. L'adoption en la matière d'une initiative de protection, de respect et de recours, constitue un progrès réel et son potentiel ne doit en aucun cas être sous-estimé.

John Ruggie lui-même a soutenu que s'il incombe aux États d'assurer la protection des droits humains, les sociétés doivent également respecter ces droits au cours de leurs

opérations et activités. Cette position a été favorablement reçue par les États membres des Nations unies et les grandes entreprises. Une véritable obligation ne saurait être une option et, sauf à la vider de tout contenu, elle doit avoir un caractère contraignant et s'appliquer à toutes les sociétés. La récente crise financière a également mis en lumière les dommages pouvant être causés par les entreprises admises à opérer hors de tout cadre réglementaire. Politiquement, l'heure est venue de peser en faveur de règles contraignantes. L'intervention de **Barack Obama** envers **BP** est d'ailleurs un signe fort dans cette direction.

FM : De quelle façon menez vous vos batailles ? Quels sont vos « instruments » de travail ?

CGW : Notre action se déroule en suivant ces trois lignes directrices :

- **Sensibiliser l'ensemble** des acteurs économiques aux enjeux droits humains liés à leurs activités en instituant un dialogue ;
- **Dénoncer les conséquences négatives de l'activité de l'entreprise** sur les droits de ses parties prenantes, en lançant des campagnes – Notre dernière action Shell Hell shootez le « S » appelle ainsi le public à prendre une photo du logo Shell sans S et de nous l'envoyer par mail : art02dibs@photos.flickr.com;
- **Promouvoir l'élaboration de normes juridiques contraignantes** en participant à des forum et consultations internationales.

FM : Comment voyez-vous la coupe du monde en Afrique ? Y a-t-il des initiatives à ce sujet ?

CGW : Les actes de harcèlement menés par la police contre des vendeurs des rues (camelots), des Sud-africains sans domicile fixe et des réfugiés et migrants vivant dans des centres d'accueil ou des logements surpeuplés dans les quartiers pauvres ont augmenté ces derniers mois. Ce harcèlement se traduit par des descentes de police, des arrestations arbitraires, des mauvais traitements et de l'extorsion ainsi que par la destruction de logements informels.

Ces destructions ont lieu sans avertissement préalable, en l'absence de toute proposition de solution de relogement satisfaisante ou de compensation, et au mépris du droit national, qui interdit les expulsions forcées.

Amnesty International et d'autres organismes ont aussi constaté une augmentation du nombre de cas de torture de suspects dans le cadre d'informations judiciaires, de recours excessif à la force contre des manifestants et de décès dus à un usage abusif de la force meurtrière en 2009. Dans la province du KwaZulu-Natal, le nombre de tirs meurtriers effectués par la police a augmenté de 47 % au cours des deux dernières années.

Amnesty International appelle le gouvernement d'Afrique du Sud à :

- **Mettre un terme aux arrestations arbitraires** et aux autres atteintes dont sont victimes des migrants et des Sud-Africains pauvres, notamment des vendeurs des rues, et qui constituent une application abusive d'arrêtés municipaux et de la réglementation en rapport avec la Coupe du monde ;
- **Diligenter une enquête indépendante et exhaustive sur les allégations d'atteintes commises par la police et les autorités de gouvernements locaux**, et faire en sorte que les victimes de ces atteintes obtiennent justice et compensation ;

- **Veiller à ce que tout usage de la force par la police dans le but de maintenir l'ordre public soit proportionné et réponde aux normes internationales en matière de droits humains ;**
- **Garantir la mise en place rapide de mécanismes efficaces de prévention et de réaction d'urgence,** ainsi que l'instauration de mesures visant à combattre l'impunité pour les crimes commis contre des réfugiés et d'autres personnes nécessitant une protection internationale ;
- **Redoubler d'efforts dans sa lutte contre les atteintes persistantes aux droits des femmes à la dignité et à l'égalité,** droits essentiels des programmes de prévention et de traitement du VIH.

La coupe du monde est aussi une occasion pour AI de rappeler ses préoccupations en matière de DCP et DESC. Les équipes de football participent à la Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud. Mais une autre équipe, [Stand Up United](#), est elle aussi déterminée à relever le défi avec ses 11 défenseurs des droits humains des quatre coins du monde.

Pour rejoindre Amnesty International et pour plus d'informations sur leurs activités :

[Amnesty International](#)

[Amnesty International France](#)

[Amnesty International Italia](#)